

COMMUNE DE CHAPAREILLAN  
DEPARTEMENT DE L'ISERE ARRONDISSEMENT DE GRENOBLE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice	23
Présents	15
Votants	16

L'an deux mille vingt-cinq, le 03 juillet, le Conseil Municipal de la Commune de CHAPAREILLAN dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Martine VENTURINI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 juin 2025

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 h 00 sous la présidence de Madame le Maire, Martine VENTURINI.

Présents : Martine VENTURINI, Emmanuelle GIOANETTI, Fabrice BLUMET, Annalisa DEFILIPPI, Roland SOCQUET-CLERC, Gilles FORTE, Sylvie THOME, Gisèle MOTTA, Yann LIMOUSIN, Stéphane ROCHE, Valérie SEYSSEL, UCHET Nathalie, René PORTAY, Didier CHARAMELET, Yves GONTHIER.

Absents et Excusés : Valérie SACLIER, Malika MANCEAU, Franck SOMMÉ, Christopher DUMAS, Suan HIRSCH, BOURQUARD Olivier, Bruno BERLIOZ (pouvoir à Olivier BOURQUARD), Julie BOUILLOZ (pouvoir à Annalisa DEFILIPPI).

**OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION MUSICALE DE CHAPAREILLAN  
- FETE DE LA MUSIQUE  
36 - 03/07/2025**

Madame Emmanuelle GIOANETTI, 1<sup>ère</sup> adjointe, présente une demande de subvention exceptionnelle de 900 € formulée par l'association musicale de Chapareillan « AMC » pour la fête de la musique 2025.

Après avoir entendu le rapport de Madame GIOANETTI

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'allouer à l'AMC une subvention exceptionnelle de 800 € pour la fête de la musique 2025.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.  
POUR EXTRAIT CONFORME

La Secrétaire de séance  
Valérie SEYSSEL



Martine VENTURINI  
Maire

